



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités
des Bouches du Rhône**

**Pôle Économie Emploi Entreprises
Département Insertion Professionnelle**

**DÉCISION D'AGRÉMENT
« Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »
N° 13-2026-07-06-00003**

Le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

Vu les articles L 3332-17-1, R 3332-21-1et R 3332-21-3 du code du travail,

Vu le décret n° 2015-719 du 23 juin 2015 relatif aux entreprises solidaires d'utilité sociale régies par l'article L 3332-17-1 du Code du Travail,

Vu l'arrêté du 5 août 2015 fixant la composition du dossier de demande d'agrément «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale»,

Vu la demande d'agrément «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» présentée le 12 Juin 2026 par Madame Evelyne JUIGNET en qualité de Présidente de L'Association «ENTREPRISE LOCALE D'ACTIVITES NOUVELLES JOUQUES»,

Vu l'arrêté du Premier ministre d'État, ministre de l'intérieur du 17 mars 2025 portant renouvellement de Madame Nathalie DAUSSY dans ses fonctions de directeur départemental interministériel, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône, à compter du 1^{er} avril 2025,

Vu l'arrêté n° 13-2025-12-01-00011 du 1^{er} décembre 2025 portant délégation de signature à Madame Nathalie DAUSSY, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône,

Vu l'arrêté du n° 13-2025-12-01-00011 du 1^{er} décembre 2025 portant subdélégation de signature à Madame Véronique MENGA, Responsable du département «Gestion des dispositifs de l'emploi» à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône,

Sur proposition de la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Bouches-du-Rhône,

DÉCIDE

L'Association «ENTREPRISE LOCALE D'ACTIVITE NOUVELLES JOUQUES», sise, 596 Chemin de La Colle 13490 JOUQUES

N° Siret : 824.909.907.00027

est agréée en qualité d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale au sens de l'article L 3332-17-1 du Code du Travail

Cet agrément est accordé pour une durée de **5 ans** à compter du **6 Juillet 2026**.

Il peut être retiré dès lors que les conditions d'attribution de cet agrément ne seraient plus remplies.

Fait à Marseille, le 6 Juillet 2026

Pour le Préfet et par délégation,
Par empêchement de la Directrice
Départementale de l'Emploi, du Travail et
des Solidarités des Bouches-du-Rhône
la Responsable du département «Gestion
des dispositifs de l'emploi »



Véronique MENGA